

Encombrants

Les encombrants désignent des objets trop volumineux pour être déposés dans les bacs : tapis, tentures, petites objets divers, literie, matelas, mobilier, emballages volumineux, ferraille, épaves de vélos...

Jour de collecte des encombrants : le 1er et le 3ème jeudi de chaque mois.



Déchets refusés

- Gravats, déchets de bricolage et de travaux (parpaings, portes, fenêtres, placoplâtre, lavabo, évier, carrelage, cuve WC..)
- Appareils ménagers (sèche-cheveux, micro-ondes, frigo...)
- Pots de peinture
- Pneus, pièces automobiles
- Déchets spéciaux, toxiques et dangereux (batteries, piles, bouteilles de gaz, extincteurs...)
- Huiles de friture
- Ampoules, piles, batteries
- Déchets provenant des professionnels (palettes, gravats, mobilier)
- Ordures ménagères

Infos pratiques

Vos encombrants doivent être sortis la veille du jour de collecte, après 20h. Ils ne doivent pas gêner la circulation des piétons ou des voitures.

Contact

Paris Terres d'Envol

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tél. 0 800 10 23 13 (appel gratuit)

Liens utiles

[Calendrier de collecte 2022](#)